

COMPTE RENDU DU CTL du 7 avril 2015

A l'ordre du jour de ce CTL , veille de la visite du délégué de l'interrégion (M BLEHAUT), la Direction avait inscrit :

- La validation du procès-verbal du CTL du 06/01/2015
- Le budget 2015 (pour avis)
- La campagne IR: bilan 2014 - campagne 2015 (pour information)
- L'organisation de l'activité bancaire au sein du pôle gestion publique (pour information)
- Le bilan de l'entretien professionnel 2014 (pour information)
- Questions diverses

Préalablement aux débats a fait la déclaration liminaire suivante:

Monsieur le Président,

Le budget que vous présentez à ce comité technique est, dans la logique de ses devanciers, un budget d'austérité qui se singularise par la poursuite de la baisse catastrophique des crédits budgétaires qui frappe tous les services de la DGFIP.

Pour autant, cela n'a rien de banal pour les personnels de votre direction qui, de RGPP en RGME, subissent de plein fouet, dans l'exercice de leurs missions, les effets du pacte de responsabilité que le gouvernement va alourdir de 20 milliards d'euros supplémentaires à la demande de la Commission de Bruxelles

Après le saccage organisé les années précédentes (pour mémoire - 19,% en 2011, - 16% en 2012, - 10,66% en 2013, -5% en 2014), la DDFIP 43 voit sa dotation 2015 ramenée à 1 249 972€, soit une amputation de 18% des moyens par rapport à 2014, selon vos chiffres.

En fait, la réalité est bien plus cruelle puisque, de votre propre aveu, et comme l'avaient dénoncé les représentants FO DGFIP, « les crédits alloués sur le BOP 0156 ne permettaient pas, dès le mois de novembre [2014], d'honorer les dépenses de fin d'année ». Les dépenses engagées et non réglées en 2014 s'élèvent à un montant que vous ne chiffrez pas, mais vous tentez de nous rassurer en nous indiquant que les abondements exceptionnels de 127 824 € délégués en toute fin d'année « ont permis de couvrir les dépenses les plus sensibles », par exemple les frais de déplacements, les fluides ou les loyers du 4^{ème} trimestre 2014.

Les faits sont têtus, l'enveloppe 2015 est grevée par un reste à payer, dont notre délégation vous demande le chiffrage afin de cerner au plus près la réalité de l'enveloppe 2015. De surcroît, le budget départemental est amputé de 21 718 € supplémentaires au titre de la participation de nos services à la lutte contre le terrorisme.

Tous les efforts que vous déployez pour tenter de rester dans les limites de l'enveloppe misérable qui vous est octroyée, représentent toujours plus de tracasseries quotidiennes pour les personnels de tous grades en bute à la pénurie. Les services sont de plus en plus fréquemment confrontés au manque de fournitures : ramettes de papier, mais également papier toilette. Il n'est pas admissible qu'une administration qui clame sa modernité contraigne ses agents de fournir eux-mêmes les rouleaux de papier toilette. Les personnels doivent-ils comprendre que la dématérialisation n'a pas de limites ?

Austérité oblige, notre administration glisse en toute sérénité de la cessation de paiement à la traite de cavalerie.

Les documents que vous nous présentez, Monsieur le Président, l'attestent : c'est un budget 2015 de grande misère que vous allez devoir appliquer à l'encontre de vos personnels et de l'exercice normal des missions. La plupart des postes de dépenses sont soit revus à la baisse, soit maintenus à un niveau largement insuffisant!

Les représentants du personnel Force Ouvrière dénoncent la quasi- disparition du budget « équipement » qui confirme l'abandon de vos prétentions à améliorer le quotidien des personnels, tout particulièrement en matière de remplacement d'installations téléphoniques obsolètes.

En ce qui concerne les acquisitions de matériel d'impression et de reprographie, nous sommes en droit de vous demander si la Direction Générale ne joue pas l'Arlésienne avec ce fameux marché national SOLIMP2 dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit jamais?

Comment les collègues peuvent-ils prendre au sérieux votre exigence de remplir les « objectifs » alors que leurs conditions de travail sont toujours plus intenable, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des contre-réformes, et du vieillissement du matériel?

Quant à la campagne IR, la lecture du bilan 2014 montre que vous avez constaté une progression de la venue du public au guichet. Malgré cela, vous préconisez pour la campagne 2015 toujours moins d'accueil physique, toujours plus d'incitation à la télédéclaration. Nous vous mettons en garde contre les conséquences dangereuses de ces orientations qui, au lieu de régler efficacement les problèmes du public, vont aggraver les incompréhensions et provoquer la multiplication des conflits.

Après la suppression de l'activité Caisse des Dépôts, les représentants FO dénoncent la liquidation du service DSF (Dépôt et Services Financiers) et la fin de toute relation de proximité avec nos interlocuteurs privilégiés que sont les régies et les professions réglementées. Encore une fois, M Le Président, vous participez à la réduction de vos propres services

Ce que veulent les personnels, c'est que cessent les suppressions d'emplois, les restructurations et les « réformes », et que les services soient dotés en moyens matériels et en personnels pour leur permettre de travailler sereinement.

Les représentants Force Ouvrière revendiquent l'arrêt de la démarche stratégique, l'arrêt de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat contenue dans le projet de loi NOTRe.

Ils appellent tous leurs collègues à faire grève le 9 avril, sur ces revendications, avec l'ensemble des salariés, pour le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt de la politique d'austérité.

Les représentants Force Ouvrière du personnel voteront donc contre ce budget d'austérité qui organise la déstructuration des services et des missions, et dégrade les conditions de travail des personnels.

1°) PROCES-VERBAL du 06/01/2015 :


Il a été validé par l'ensemble des représentants du personnel.

2°) BUDGET 2015:

Force a été de constater que la Direction fournit de moins en moins de documents à l'appui du CTL!

Peut-être est-elle de moins en moins maîtresse de ce sujet?

La nouveauté 2015 est en effet que ce Budget Opérationnel (BOP) devient "national et unique", constitué au niveau d'un service centralisateur (le SPiB - service performance immobilière et budgétaire) avec la mise en place d'un nouveau référentiel d'activités.

Les représentants  se sont étonnés de ne pas trouver le montant chiffré des restes à payer 2014 puisque la direction avait indiqué ne plus pouvoir payer ses factures à compter de novembre 2014. La réponse est que ceux-ci sont intégrés dans la colonne "dépenses obligatoires" pour un montant de 42 000 €.

Face à ce constat, la direction se satisfait en arguant que les restes à payer 2014 ont été moindres qu'en 2013 (82 000 €) et que l'année s'est mieux terminée! Mais à quel prix! dans les services, les collègues font tous les jours l'amère constatation du manque de moyens!

Concernant le nettoyage, le nouveau marché régional mis en place en 2014 n'a pas apporté d'économies substantielles; seule la renégociation du contrat du gardien concierge, comprenant des prestations de nettoyage à la DDFIP, a permis une baisse de ce poste de dépenses.

Les élus **FO DGFIP** ont soulevé une discordance frappante sur le poste des dépenses d'affranchissement: exécutées pour un montant de 451 702 € en 2014, elles ne sont programmées que pour 247 106 € en 2015! La direction a été contrainte de reconnaître qu'elle avait agi ainsi pour pouvoir "boucler" le budget 2015! C'est ce que l'on appelle un budget sincère!...

Tout cela laisse mal augurer de la fin d'année budgétaire: la différence sera-t-elle comblée par un abondement exceptionnel (dotation de niveau 3) comme en 2014? Lors de notre entretien avec le délégué interrégional, celui-ci a laissé peu d'espoir: la dotation de niveau 3 qui lui est dévolue sera réduite cette année à la portion congrue.

Malgré tout, notre directeur, poussé par la DG pour toujours faire plus d'économie, nous fait part d'expérimentations en cours (courrier égrainé ou industrialisé) et réfléchit encore pour rationaliser le système d'affranchissement: ainsi celui-ci sera entièrement centralisé en DDFIP en 2015.

Les représentants **FO DGFIP** ont fait remarquer que cela risquait de poser quelques problèmes notamment lors des envois de factures d'eau sur lesquels l'administration n'a pas la main puisque les services des eaux en sont maîtres.

Autre question soulevée: est-ce que la DDFIP pourra traiter quotidiennement le courrier à envoyer? La réponse a bien entendu été positive mais a laissé nos représentants dubitatifs quant à la masse de travail à absorber par les collègues du service courrier!

FO DGFIP s'est inquiété de l'absence totale de prévision en matière d'équipements, notamment le remplacement d'installations téléphoniques et surtout de photocopieurs dans l'attente du nouveau marché national SOLIMP 2. La direction a alors répondu avec un certain humour sur l'arrivée imminente en Mai du véritable outil de commande: pour l'instant seul un "pré-fichier de pré-commande" est arrivé!

Tout cela pour une livraison probable de 20 photocopieurs à l'automne, bien entendus non budgétisés pour l'instant puisque on en a pas les moyens!

C'est donc avec un budget de misère, en baisse de 18% par rapport à l'année dernière, que la direction va devoir fonctionner cette année.

Tous les représentants du personnel ont voté contre ce budget squelettique.

3°) ORGANISATION DE L'ACTIVITE BANCAIRE AU PÔLE GESTION PUBLIQUE

La direction présente le dispositif de réorganisation mis en place suite au transfert de l'activité de gestion bancaire pour le compte de la Caisse des Dépôts vers le centre de MACON.

La mission dépôts de fonds du Trésor est ainsi rattachée au service comptabilité du pôle gestion publique.

Les représentants **FO DGFIP** se sont étonnés que la direction ne soumette pas ce sujet à l'avis du CTL . Réponse: non, car il ne s'agit pas de la réorganisation d'un service en tant que tel...

4°) BILAN DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2014

Deux tableaux récapitulant les réductions, majorations accordées en 2014 ainsi que la ventilation par grade sont présentés aux organisations syndicales: ils font apparaître qu'effectivement 70 % des agents en sont bénéficiaires donc par déduction 30% sont laissés pour compte!

5°) CAMPAGNE IR 2015

Comme chaque année il s'agit de faire le bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives sur la campagne qui s'ouvre.

FO DGFIP a indiqué que la campagne 2014 a été marquée par davantage de tension que ce que veut bien reconnaître la direction. Il y a de plus en plus de fréquentation aux guichets et notamment à ceux des

trésoreries sur lesquelles le public se détourne, compte- tenu de la saturation des guichets des Centres des Finances Publiques du Puy, de Brioude ou d'Yssingeaux.

Pour 2015, il est évident que notre administration s'engage dans la voie de la dématérialisation à outrance. La note de campagne est éloquent! Les agents sont invités à se mobiliser sur l'offre numérique (valorisation d'impôt.gouv, mise à disposition de PC pour le public) et à faire en sorte que l'accueil physique soit restreint dans sa durée.

Les représentants **FO DGFIP** ont vivement dénoncé cette démarche qui vise à préparer les esprits (des personnels et du public) à une future obligation de télédéclaration de l'impôt sur le revenu. Le directeur a reconnu qu'un projet de Loi est à l'étude au parlement pour rendre obligatoire la saisie par les contribuables. Les élus **FO DGFIP** ont rappelé que la mission des personnels de la DGFIP, dans le cadre de la campagne de déclaration de revenus, consistait à répondre à toutes les questions des contribuables et non pas à tenter de les convaincre d'opter pour la déclaration en ligne.

FO DGFIP a souligné l'importance pour les trésoreries de maintenir une permanence « impôts » alors que cette année elles ont été réduites: restent seulement celles de Langeac et Monistrol. Le directeur a indiqué qu'il était difficile de trop mobiliser les agents des SIP. Suggestion: et si on supprimait moins d'emplois?

La direction a par ailleurs précisé que les plages d'ouverture au public telles que prévues depuis le 1er avril resteraient inchangées durant la campagne IR: donc pas d'extension au delà de 16H.

Les représentants **FO DGFIP** ont fait état des charges supplémentaires qu'occasionneront inévitablement dans les SIP l'abandon de SCoup et l'assistance téléphonique prévue pour les télédéclarations.

FO DGFIP a alors posé la question de savoir si le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries vers les SIP était d'actualité La direction a répondu qu'il y avait effectivement un projet en cours pour 2 trésoreries ce qui a été confirmé par le délégué interrégional le lendemain. Affaire à suivre, les élus **FO DGFIP** seront vigilants sur ce sujet.

Questions diverses :

A la demande de **FO DGFIP**, un point d'étape a été fait sur le réaménagement des trésoreries de CAYRES et du MONASTIER : pour le Monastier le déménagement est prévu le 15 juin 2015, pour Cayres les collègues devraient être installés dans les nouveaux locaux début mai.

De même, les élus **FO DGFIP** ont interrogé la direction sur le transfert des tâches du SIE de Brioude au SIE du Puy : pour l'instant, l'expérimentation est en suspens suite à des dis-fonctionnements applicatifs. Une réunion est prochainement prévue pour définir un nouveau périmètre : celui-ci ne concernerait que la gestion des AVISIR.

Tout cela ressemble beaucoup à de l'improvisation et fait penser que ces expérimentations ont été lancées bien à la légère !

Un nouvelle fois, le problème de dégageement des fonds à la trésorerie du PUY VILLE a été soulevé : il semble que la société prestataire n'a pas intégré l'application des nouveaux horaires d'ouverture au public car elle passe systématiquement le vendredi après midi ce qui gêne la fermeture de la caisse. La direction doit revoir le protocole conclu avec cette société.

Les représentants **FO DGFIP**: **Jocelyne LIMAGNE , Robert GAGNE, Julien JOBLET**

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____ , le _____ signature